

Institution de Gestion Sociale des Armées
Direction des prêts et des actions sociales
Caserne Saint-Joseph – B.P. 190 – 20283 BASTIA CEDEX

Affaire suivie par
Tél. : 04 95 55
Fax : 04 95 55

Madame

Bastia,

OBJET : Prestation garde d'enfants - Horaires atypiques.
REF. : Décision n° du pour l'enfant

Madame,

En application de la décision de l'action sociale des armées citée en référence, j'ai le plaisir de vous informer que l'I.Ge.S.A. a procédé au paiement par virement sur votre compte de la somme de correspondant à l'aide financière qui vous est octroyée par le ministère de la Défense.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

La directrice générale par intérim de l'I.Ge.S.A.
P/O le directeur des prêts et des actions sociales